

# Talks ensemble

GEL DES SALAIRES,  
INDIVIDUALISATION  
DES RÉMUNÉRATIONS :

**NE NOUS  
LAISSONS PAS  
CAROTTER**

PRIMES

INTERESSEMENT

édito

La politique salariale de la SNCF a pour objectif de faire baisser le coût du travail en limitant les augmentations générales, en ne répercutant pas la hausse du coût de la vie et en organisant le décrochage du salaire de base par rapport au SMIC limitant ainsi l'impact des mesures qu'elle doit concéder pour reconnaître la qualification et l'expérience des agents. Dans le cadre de sa politique de casse des garanties collectives et d'individualisation de la situation des salariés, la direction met en place une série de mesures visant à faire pression sur la productivité, à opposer les cheminots entre eux et à tenter de les gagner aux orientations de la politique de l'entreprise (GIR, « prime », intéressement...). Cette politique peut être remise en cause. La solution n'est pas dans les récompenses aléatoires ni même dans des « mesures bas salaires » qui ne règlent rien sur le fond.

**Ce qu'il faut, ce sont des actions unitaires autour de revendications porteuses avec en toile de fond la question centrale : une autre répartition des richesses.**





# POUR PAYER LA RÉFORME, LES PATRONS DÉCIDENT DE GELER NOS SALAIRES

DÉCRYPTAGE

COMME NOUS L'AVIONS DIT CE SONT LES CHEMINOT-ES QUI VONT PAYER LA DETTE DU SYSTÈME FERROVIAIRE, PAR LA DÉGRADATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET PAR LE GEL DES SALAIRES



## Mesures salariales 2015 : 0% d'augmentation des salaires !

Pourtant, en 2015, les patrons vont accentuer les réorganisations et suppressions d'emplois. En conclusion, pour la direction de la SNCF, les efforts des cheminot-es ne sont jamais suffisants !

Le gel de nos salaires n'est que de la provocation alors que la situation salariale des cheminot-es s'aggrave d'années en années (-6% de pouvoir d'achat en 5 ans).

Cette baisse de pouvoir d'achat est entérinée par certaines organisations syndicales qui signent des accords salariaux au rabais depuis des années.

Aujourd'hui, nous avons des travailleurs pauvres dans notre entreprise.

C'est-à-dire des femmes, des hommes qui doivent se restreindre sur les besoins essentiels, comme se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, et qui doivent renoncer à des choses auxquels les efforts qu'ils fournissent par leur travail de tous les jours devraient leur donner droit : culture, voyages, accès aux technologies modernes,...

## Pourtant de l'argent il y en a :

112 millions d'euros provisionné dans les comptes pour les dispositifs GIR ou la « prime » correspondent à une augmentation annuelle de 750€ par agent !

62 millions d'euros de dividendes versé à l'état en 2015, c'est 420€ d'augmentation annuelle pour chaque cheminot.

400€ d'intéressement minimum, c'est près de 65 millions d'euros qui pourrait être aussi consacré aux augmentations de salaires.

**Sans efforts mais avec une autre politique, la direction pourrait donc augmenter le salaire annuel de chaque cheminot de près de 1570€ !**

**SUD-Rail revendique l'ouverture immédiate de négociations sur la grille salariale (qui n'a pas bougé depuis 20 ans)**

**SUD-Rail revendique également une augmentation générale des salaires en somme uniforme d'au moins 300€/mois... nous avons démontré que c'est possible !**

## La prime d'intéressement, c'est du salaire en moins !

Evidemment avec la cure d'austérité post-réforme vécue par les salariés, une politique salariale inexistante et les multiples restructurations vécues par les agents, la prime d'intéressement est toujours bonne à prendre. Mais il convient de comprendre les mécanismes qui conduisent à attribuer une prime dite « d'intéressement » aux cheminots.

La prime d'intéressement, c'est du salaire en moins ! Cette prime est financée sur les budgets salariaux (comme les autres systèmes d'individualisation d'ailleurs), au détriment des augmentations générales de salaire (les 112 millions d'euros utilisés pour le versement de La Prime et de la GIR auraient permis d'attribuer une augmentation uniforme des salaires d'environ 750 euros bruts annuels par agent. D'autres entreprises ont attendu un peu pour le montrer de manière claire mais à la SNCF, avec une augmentation générale des salaires à 0% pour 2015, nos patrons pourront difficilement le nier.

## La prime d'intéressement, c'est aussi des droits sociaux en moins !

Alors qu'après la durée de travail, la question du niveau des pensions de retraite est maintenant attaquée par les plus libéraux, ces mêmes patrons gagnent beaucoup à encourager un système qui leur permet de ne pas verser un pourcentage conséquent de cotisations... Cette prime, tout comme chaque gratification issue du système de salaires individualisés n'est pas soumise au versement des cotisations retraites et certaines autres cotisations sociales !

## Patrons, CFDT et UNSA ne vous expliquent pas que l'intéressement est calculé aussi en fonction des plans de restructurations de l'entreprise !

Il faut dire que pour la Direction, il n'y a que des avantages : une rémunération aléatoire dont on peut priver les salariés à tout moment, un chantage permanent à la productivité puisque pour que l'intéressement soit versé, il faudrait accepter toutes les réorganisations en cours. La direction va faire de cette part variable et individuelle de rémunération un outil de management. Car plus les salaires sont bas, plus la part individuelle de la rémunération devient un élément déterminant dans le pouvoir d'achat.

L'individualisation de la rémunération permet ainsi à la direction de brouiller le jeu en poussant la SNCF vers sa désintégration et laisse ainsi croire à une communauté d'intérêt entre les cheminots et une direction prête à privatiser la SNCF sur leurs dos. En négociant 2 accords distincts et en écartant SUD-Rail et la CGT de la négociation à Réseau, UNSA et CFDT ont d'ores et déjà validé ces 2 entreprises et ont pris le parti de diviser les cheminots.

**À SUD-Rail NOUS NE DIVISONS PAS LES CHEMINOTS, L'UNITÉ DES AGENTS RESTE NOTRE PRIORITÉ !**

INDIVIDUALISATION DES RÉMUNÉRATIONS = RÉMUNÉRATIONS À LA TÊTE DU CLIENT



PEPY A AUTORISÉ UNE « AUGMENTATION » DE 0% EN 2015... QU'EN PENSENT UNSA ET CFDT ?

ZOOM

# LES ACCORDS INTÉRESSEMENT NE SONT PAS FAVORABLES AUX CHEMINOTS

Ces accords ne sont basés que sur la productivité. Ils sont soumis à imposition et variables en fonction de l'entreprise d'attache. Ils sont révisables chaque année et n'entrent pas dans le calcul des retraites.

Avec un allongement de la durée de cotisation suite aux réformes des retraites, chaque année sans ou avec peu d'augmentation de salaire les cheminots allongent un peu plus la durée de travail nécessaire pour obtenir une retraite convenable. Il faudra travailler presque 6 ans de plus pour annuler la décote... mais sans augmentation salariale, combien d'années supplémentaires seront-elles nécessaires ?

**CHAQUE ANNÉE QUI PASSE, AVEC CE TYPE D'ACCORD, C'EST LA CPR QUI RISQUE DE DISPARAITRE.**



www.sudrail.fr  
federation-sudrail@wanadoo.fr



# POUR UNE VRAIE POLITIQUE SALARIALE

## Sud Rail

### ÉXIGE :

- Attribution immédiate d'une augmentation uniforme de 300 € pour tous les salaires
- Revalorisation des salaires avec un salaire minimum de 1700 €
- Intégration de la prime de travail dans le traitement
- Mise en place d'un véritable 13<sup>e</sup> mois
- Véritables négociations des montants des EVS



300 €?!  
ET PUIS QUOI ?  
DES CONGÉS  
PAYÉS ?

**DES MESURES D'URGENCE SONT NÉCESSAIRES DANS LE CADRE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES.**

**LES CHEMINOTS ONT PERDU 6 % DE POUVOIR D'ACHAT EN 5 ANS.**

La productivité augmente. Les suppressions d'emplois augmentent.

Les salaires des dirigeants augmentent.

Bref tout augmente sauf nos salaires !

NOUS ON A DES IDÉES  
POUR UNE VRAIE POLITIQUE SALARIALE

« iD »

300 EUROS

300 EUROS MENSUELS EN PLUS  
POUR TOUTES ET TOUS

